

ASSOCIATION FRANCOPHONE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE



9 avril 2015

Circulaire 18

Assemblée Générale de l'Association Francophone de Géographie Physique

Depuis la publication de la déclaration de création de notre association, le 22 novembre 2014 (cf. circulaire 16), l'Association Francophone de Géographie Physique a une existence légale.

Une des premières conséquences a été l'appel à cotisation (cf. circulaire 17) que je renouvelle ici en rappelant que l'essentiel des sommes collectées sera consacré à faciliter la participation de nos membres aux colloques organisés par l'association.

Une autre conséquence est l'obligation d'adopter des statuts. Ces derniers étaient obligatoires pour déposer la demande de création de notre association et c'est donc le Bureau qui les a rédigés (cf. fichier joint). Mais ils doivent évidemment être confirmés par l'Assemblée Générale.

C'est pourquoi je convoque une Assemblée Générale le **jeudi 11 juin 2015** à la Faculté ALLSH de l'Université d'Aix-Marseille à Aix-en-Provence, de 9 h 30 à 10 h 30, dans la salle du colloque, Maison de la Recherche, 29, avenue Robert Schuman.

Ordre du jour :

- Adoption des statuts de l'Association Francophone de Géographie Physique,
- Questions diverses.

Dans la phase transitoire qui est la nôtre, sont considérés comme membres de l'association celles et ceux qui ont envoyé une demande d'adhésion avant l'envoi de la circulaire 16. Chaque membre peut proposer une question diverse. Et toutes les remarques ou suggestions sont les bienvenues.

Une fois les statuts adoptés, il nous restera à les appliquer, ce qui ne sera pas très simple compte tenu de notre dispersion sur l'ensemble de la planète.

Bien cordialement,

Jean-Louis Ballais
Président